



Comporte une table alphabétique en fin d'année



REGISTRE

Contenant *Deux* feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune de *Trilbardou* pendant le cours de l'année 1874.

A Meaux, le *quinze* Décembre mil huit cent soixante-treize.

S. Meaux

Mairie de Trilbardou

N^o 1.

Mariage

entre
Cochois
Olivier-Léon
et
Blaise-Léon
Pérest
Raymond

L'An mil huit cent soixante-quatorze,
le mardi, vingt janvier, à onze heures du matin,
devant nous, *Adolphe de Lignières*, maire
et officier de l'Etat civil de la commune
de Trilbardou, canton de Chagny, Seine-et-Marne,
sont comparus publiquement Cochois
Olivier-Léon, âgé de vingt-trois ans et demi,
majeur, domicilié à Trilbardou, où il est né
le sept juillet mil-huit cent cinquante,

majeur, fils de Juh. Germain Cochois, domicilié
en cette commune le vingt-quatre mai mil
huit cent soixante-treize, et de Augustine
Rousseau, âgée de cinquante-quatre ans
sans profession, demeurant à Crillardeu, sou-
présente et consentant au mariage projeté
d'une part, Et Claire-Léonne Prévost, âgée de
vingt-un ans et demi, couturière, domiciliée à
Crillardeu, où elle est née le quinze avril
mil-huit cent cinquante-deux, épouse, fille
de Jacques François Prévost, âgé de soixante ans
contournier sur le canal de l'Orge, et de Victoire
José Bonenfant, âgée de cinquante ans, sans
profession, demeurant ensemble à Crillardeu,
ici-présente et consentante, d'autre part. Les
naissances des futurs époux et le décès de père
du futur, nous sont constatés par la vérification
des registres de cette commune que nous avons
sous les yeux. Lesquels nous ont requis de
procéder à la célébration du mariage entre
eux, et dont les publications ont été
faites en notre mairie les dimanches quatre
et onze janvier, présent mois, ainsi qu'il
résulte de la vérification du registre de cette
commune. Sur notre interpellation, les futurs
époux, ainsi que les personnes présentes au-
vant le mariage, nous ont déclaré qu'il
n'a pas été fait de contrat. Aucune



oppositum ne nous ayant été signifié, et
faisant droit à la réquisition des parties,
et après avoir donné lecture des pièces ci-
dessus mentionnées, ainsi que du chapitre
six de code civil relatif au mariage, nous
avons demandé aux futurs s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme, chacun
d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement, nous déclarons au nom
de la loi que Claire-Léon Cochois et Claire-
Léonne Prévost sont unis par le mariage.
De quoi nous avons aussitôt dressé acte
en présence de Joseph Athanase Cochois,
âgé de trente-trois ans, maçon, demeurant
à Trublain, canton de Meaux, de Louise
Maxime Perret, âgée de trente-un ans,
institutrice, demeurant à Jablines, tous
deux témoins majeurs, le premier frère et
le second beau-frère de l'époux; de Louis
François Prévost, âgé de trente-six ans,
marchand de vin, demeurant à Crillardeu,
et de Denis Benony Scal, âgé de cinquante
deux ans, inspecteur au chemin de fer de l'Est,
demeurant à Paris, rue Morvan, n° trente-
neuf, tous deux témoins majeurs, le premier
frère et le second cousin de l'épouse, lesquels
ont ainsi que les parties contractantes,
signé avec nous le présent acte après lecture
faite. Claire Prévost et J. Bonenfant
J. Cochois, par Cochois et Rousseau
Rousseau

96:2

Naissance
de
Idonie Berthe
Tuisieua
le 26 février

Par acte en date du
dix-neuf février mil
huit cent quatre-vingt
deux, huit heures du soir,
des huit heures du soir,
de son légitime mariage
avec Zélie Wersule
McArland, âgée de vingt-deux ans,
sans profession, demeurant
avec son mari, à Trilbardou, et
auquel enfant il nous a déclaré
donner les prénoms de Idonie Berthe.
Lesdites présentations
et déclarations nous ont été
faites en présence de Eugène
Tuisieua, âgé de vingt-quatre ans,
charretier, et de Jules
Gauvrel, âgé de vingt-huit ans,
manouvrier, tous deux
témoin^s majeurs demeurant
à Trilbardou; lesquels ont,
après lecture faite, signé avec nous
le présent acte.

Le Maire
Eug. Koller

N° 3.
Naissance
de
Marie Josephine
Foy
le 26 février

Décédée à Paris
le 25 avril 1880
de son mariage
mil neuf cent
quatre-vingt
deux, dix
heures du soir,
à Trilbardou, et
auquel enfant il nous a déclaré
donner les prénoms de Marie Josephine.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le dix-sept
février, à trois heures du soir, devant nous, Adolphe de Lignières,
maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou,
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Adrien Jean
Baptiste Tuisieua, âgé de vingt-huit ans, charretier, demeurant
en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du
sex^e féminin, né en son domicile, hier, seize février, à sept
heures du soir, de son légitime mariage avec Zélie Wersule
McArland, âgée de vingt-deux ans, sans profession, demeurant
avec son mari, à Trilbardou, et auquel enfant il nous a déclaré
donner les prénoms de Idonie Berthe. Lesdites présentations
et déclarations nous ont été faites en présence de Eugène
Tuisieua, âgé de vingt-quatre ans, charretier, et de Jules
Gauvrel, âgé de vingt-huit ans, manouvrier; tous deux
témoin^s majeurs demeurant à Trilbardou; lesquels ont,
après lecture faite, signé avec nous le présent acte.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-sept
février, à deux heures du soir, devant nous, Adolphe de Lignières,
maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou,
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Ulysse Victor
Foy, âgé de trente-six ans, cantonnier, demeurant en cette
commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin,
né en son domicile hier, vingt-six février, à dix heures du
matin, de son légitime mariage avec Josephine Ambroisine Du
pa, âgée de vingt-huit ans, sans profession, demeurant avec son
mari, à Trilbardou, et auquel enfant il nous a déclaré donner
les prénoms de Marie Josephine.



N° 4
Naissance
de
Clément Adrien
Foy
le 5 mars

Les prénoms de Marie Josephine. Lesdites présentations et
déclaration nous ont été faites en présence de Alexandre
Foy, âgé de trente-quatre ans, manouvrier, et de Honoré
Foy, âgé de cinquante ans, journalier, tous deux témoins majeurs
demeurant à Trilbardou; lesquels ont ainsi que le déclarant
signé avec nous le présent acte après lecture faite.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le six mars,
à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières,
maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou,
canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Alexandre Louis
Foy, âgé de trente-quatre ans, manouvrier, demeurant en cette
commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,
né en son domicile, hier, cinq mars, à dix heures du soir, de
son légitime mariage avec Félicité Baubarn, âgée de vingt-
sept ans, sans profession, demeurant avec son mari, et auquel
enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Clément
Adrien. Lesdites présentations et déclaration nous ont été
faites en présence de Ulysse Victor Foy, âgé de trente-six
ans, cantonnier, et de Honoré Foy, âgé de cinquante ans,
journalier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou,
lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous le
présent acte après lecture faite.

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le douze
mars, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de

N^o 5
D^écl^{ar}é de
Gaston Noël
Ollivier
11 mars.

Lignières, Maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparu en la maison commune François Ollivier, âgé de trente-un an restaurateur, demeurant à Meaux, et Léon Gustave Chauffourier, âgé de vingt-cinq ans, instituteur, demeurant à Trilbardou, tous deux témoins majeurs, le premier père du défunt ci-après nommé et le second ami du père du défunt; lesquels nous ont déclaré que Gaston Noël Ollivier, âgé de cinq mois sans profession, domicilié à Trilbardou, né à Meaux le treize octobre mil huit cent soixante-treize, fils de François Ollivier premier comparant, et de Héroïse Henry, âgée de vingt-huit ans, sans profession, demeurant avec son mari, est décédé, hier, onze mars, à onze heures du soir, au domicile de Victor Bérand à Trilbardou. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.



N^o 7
D^écl^{ar}é de
Foucault
Foucault
David

P^{ar} An mil huit cent soixante-quatorze, le mercredi, premier avril, à huit heures du matin devant nous Adolphe de Lignières, Maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu Louis Aubry, âgé de trente-neuf ans, marinier sur le canal de l'Ourcq, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Trilbardou, au domicile de Honoré Charpentier, beau-père du déclarant, hier, treize mars, à huit heures du matin, de son légitime mariage avec Léonie Charpentier, âgée de vingt-trois ans, marinière sur le canal de l'Ourcq, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Désiré. Lesdits présentations et déclarations nous

N^o 6
N^oissance de
Desiré Aubry
11 mars.

^{le fils}
ont été faites en présence de Frédéric Dubois, âgé de cinquante-trois ans, maréchal et de Léon Gustave Chauffourier, âgé de vingt-cinq ans, instituteur, tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou; lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous le présent acte après lecture faite. **AUBRY**
L. A. de Lignières *Chauffourier*

P^{ar} An mil huit cent soixante-quatorze, le neuf avril, à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'état civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Jules André Fourcin, âgé de trente-six ans, tailleur et Clarisse Lucile Pajard, âgée de vingt-sept ans, bourelle, tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou, le premier père du défunt ci-après nommé et le second ami du père du défunt; lesquels nous ont déclaré que Achille Ernest Fourcin, âgé de cinq ans, sans profession, né à Trilbardou le vingt-trois février mil huit cent soixante-neuf, et y demeurant, fils de Jules André Fourcin, premier comparant, et de Céres Victoire Vaudescaz, âgée de trente-neuf ans, sans profession, domiciliée avec son mari, est décédé en cette commune au domicile de ses père et mère, hier, huit avril, à huit heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

L. A. de Lignières
Pajard

No: 8

Naissance
de
Léon PUISIEUX

27 avril

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-six
avril, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquierès
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon,
canton de Claye, Seine et-Marne, est comparu Eugène
Puisieux, âgé de vingt-quatre ans, charretier, demeurant
en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, né en son domicile, hier, vingt-cinq avril, à
midi et demi, de son légitime mariage avec Geneviève Joséphine
Goyer, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée à
Brillardon avec son mari et auquel enfant il nous a déclaré
donner le prénom de Léon. Les dites présentations et déclarations
nous ont été faites en présence de Adrien Puisieux, âgé de
vingt-huit ans, charretier et de Louis Bouchet, âgé de quarante
deux ans, graineur, tous deux témoins majeurs demeurant à
Brillardon, lesquels ont ainsi que le déclarant signé avec nous
le présent acte après lecture faite.

Et désignent
Bouchet A. Puisieux, PUISIEUX

No: 9

Décès de
Emile Victor
Dubois

19 mai

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-neuf
mai, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquierès,
maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon,
canton de Claye, Seine et-Marne, sont comparus Charles-
Hippolyte Dubois, âgé de cinquante-cinq ans, épicier, et
Alfred Debeauvais, âgé de trente-neuf ans, entrepeneur,
tous deux témoins majeurs demeurant à Brillardon, le premier
père et le second cousin-germain du défunt ci-après nommé,
lesquels nous ont déclaré que Emile Victor Dubois,
âgé de seize ans, manouvrier, demeurant chez ses père et mère,
à Brillardon, où il est né le quinze février mil huit cent



cinquante-huit, fils de Charles Hippolyte Dubois,
premier comparant et de Victorine Zoé Vermelle, âgée de
cinquante ans, marchand' épicière, domiciliée avec son mari,
ceci décédé en cette commune, hier, dix-neuf mai, à neuf
heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons
aussitôt dressé le présent acte que les témoins déclarants ont
signé avec nous après lecture faite.

Et désignent
Debeauvais

No: 10

Naissance

de
Paul-Joseph

Riche

26 mai

Par acte en date du vingt-
six mai mil huit cent-
soixante-quatre, devant nous, Adolphe de Siquierès, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine et-Marne, sont comparus Auguste Riche, âgé de trente-trois ans, marchand, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile ce jourd'hui à trois heures de l'après-midi, de son légitime mariage avec Joséphine Durieux, âgée de trente ans, sans profession, demeurant avec son mari à Brillardon, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Paul-Joseph. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Emile Seguy, âgé de quarante-quatre ans, boulanger. (Avec) Riche Paul Joseph et de Anne Richeres, âgée de vingt-huit ans, marchande de vin, tous deux témoins majeurs demeurant à Brillardon, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Et désignent
Riche, Seguy

Et désignent
Becheret

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le
20 août 1947.
Brillardon le 4 octobre 1947

No. 11

Décès de

Jean-Baptiste

Tony

Marin

11 juin

onze juin, à dix heures du matin; devant nous, Adolphe de Ligueries, maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Raimon Simon, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et Ezechovitz Léon, âgé de trente-deux ans, batelier, tous deux témoins majeurs demeurant en cette commune et gendres du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Jean-Baptiste Tony Marin, âgé de soixante-dix ans, rentier, demeurant à Brillardon, né à Charmentray de ce canton, le cinq janvier mil huit cent quatre, fils de défunt Jean-Baptiste Marin et Marie-Nicolas Vermeille et veuf de Elise-Jonémie Vaillants, décédé à Brillardon le vingt-deux mars mil huit cent soixante-douze, est décédé ce jourd'hui, onze juin, à sept heures du matin, en son domicile à Brillardon. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

J. Nouz
Ezechovitz Léon

No. 12

Décès de

Théodore Amand

Dubois

7 juillet

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le huit juillet, à huit heures du matin, devant nous Adolphe de Ligueries, Maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Gannelet Pierre, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, et Dubois Hippolyte, âgé de cinquante-cinq ans, époux. Nous deux témoins majeurs, demeurant à Brillardon, le premier petit-neveu et le second cousin du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Dubois Théodore Amand, âgé de quatre-vingt-six ans, manouvrier



No. 13

Théodore Amand

de Gustave

Emile Michon

7 juillet

ni à Charmentray, de ce canton, le premier mai mil sept cent quatre-vingt-huit, demeurant à Brillardon, fils de défunt Théodore Joachim Dubois et Marie-Anne Chataleau, l'époux de Marie-Angélique Victoire Collet, âgé de quatre-vingts ans, demeurant en cette commune, est décédé en son domicile, hier, sept juillet, à six heures du matin. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite. Gannelet Dubois

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le dix juillet, à neuf heures du matin, devant nous, Adolphe de Ligueries, Maire et officier de l'état civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu François Ernest Michon, âgé de trente-trois ans, cultivateur demeurant à Brillardon, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile hier, neuf juillet, à sept heures du matin, de son légitime mariage avec Reuline-Adèle Vallet, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Gustave-Emile. Lesdites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Chauffourier Léon-Gustave, âgé de vingt-cinq ans, instituteur, et de Riché Auguste, âgé de trente-trois ans, maréchal; tous deux témoins

Je ferai

N^o 14.
Décès de
Charles Hippolyte
Dubois.

18 juillet

major demeurant à Brillardon; lesquels ont ainsi que
le déclarant, signé avec nous le présent acte après lecture
faite. *S. deignimus* *S. Wichon*

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le dix
neuf juillet, à trois heures du soir, devant nous, Adolphe
de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune
de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus
Léon Dubois, âgé de vingt-sept ans, marchand de vin, et
Alfred Debeauvais, âgé de trente-neuf ans, entrepreneur,
tous deux témoins majeurs, demeurant en cette commune, le
premier fils et le second neveu du défunt ci-après nommé,
lesquels nous ont déclaré que Charles Hippolyte Dubois
âge de cinquante-six ans, marchand épiciers, demeurant à
Brillardon, où il est né le dix-neuf décembre mil huit
cent dix-huit, fils de Charles Nicolas Dubois, veuf,
et de Julie Aubierge Malabar, domiciliée à Brillardon,
et épouse de Victorine Zoé Vermelle, âgée de cinquante-neuf
ans, marchand épicière, demeurant en cette commune, est
décédé en son domicile à Brillardon, hier, dix-huit juillet,
à une heure du matin. Après nous être assuré du décès, nous
avons aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture faite. *S. deignimus*

Dubois Debeauvais Alfred
L'An mil huit cent soixante-quatorze, le
vingt-trois juillet, à dix heures du matin, devant nous,
Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil

N^o 15
Décès de



Pauline
Honorine
Debeauvais

21 juillet

N^o 16
Naissance
de

Albert
Gauvelot
Juvet

de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Alexandre-Dominique Pluyette, âgé de
quarante-trois ans, agent de culture, et Amédée Cément, âgé
de quarante-cinq ans, domestique, tous deux témoins majeurs
demeurant en cette commune; le premier époux et le second
beau-frère de la défunte ci-après nommée; lesquels nous
ont déclaré que Pauline Honorine Debeauvais, âgée
de quarante-deux ans, domestique, demeurant à Brillardon, où
elle est née le deux mai mil huit cent trente-deux, fille
des défunts Antoine Anzème Debeauvais et Aurore Antoinette
Vermelle, et épouse de Alexandre-Dominique Pluyette, premier
comparant, est décédée en son domicile à Brillardon, le
vingt-un juillet, à onze heures du soir. Après nous être
assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous après lecture faite. *S. deignimus* Pluyette A. Cément

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le neuf
aout, à quatre heures du soir, devant nous, Adolphe de
Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune
de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, est
comparu Dési Cément Gauvelot, âgé de vingt-huit
ans, charretier, demeurant en cette commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe masculin né en son domicile
ce jour à deux heures du soir, de son légitime mariage
avec Eugène Martant, âgée de dix-huit ans, sans
profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il

a déclaré donner les prénoms de Albert-Élément.
 Les dites présentations et déclaration nous ont été faites
 en présence de Adrien-Jean-Baptiste Quirieux, âgé de
 vingt-neuf ans, charretier, et de Leon Dubois, âgé de
 vingt-sept ans, aubergiste; tous deux témoins majeurs
 demeurant en cette commune; lesquels ont, ainsi que le
 déclarant, signé avec nous le présent acte après lecture faite
Gaurelet Dubois J. B. Quirieux
A. de Signeur

N.º 14
 Dées de
 Honorine Simélie
 Tourcin
 1.º épouse

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le mardi
 premier septembre, à onze heures du matin, devant nous,
 Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la
 commune de Villbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne,
 sont comparus Jean-Louis Rain, âgé de soixante-six ans,
 cultivateur, et Amédée Rain, âgé de quarante ans, aussi
 cultivateur, tous deux témoins majeurs demeurant en cette
 commune, le premier époux et le second fils de la défunte
 ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Honorine-
 Simélie Tourcin, âgée de soixante-trois ans, sans profession,
 demeurant avec son mari à Villbardou, où elle est née le
 vingt-un août mil huit cent huit, fille des défunts Nicolas-
 Michel Tourcin et Marie-Anne-Françoise D'oyot, et
 épouse de Jean-Louis Rain, premier comparant, est décédée
 ce jourd'hui, premier septembre, à sept heures du matin,
 en son domicile. Après nous être assuré du décès nous avons
 aussitôt dressé le présent acte que les témoins ont signé avec
 nous après lecture faite. Rain A. Rain
A. de Signeur



N.º 18

Mariage
 de
 Joseph Achille
 Legrand
 et
 Eugénie Rosalie
 Lucas.

1.º épouse

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le
 samedi dix-sept octobre, à onze heures du matin, devant nous
 Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil
 de la commune de Villbardou, canton de Claye, Seine-et-
 Marne, sont comparus publiquement en la maison commune
 Legrand Joseph-Achille, âgé de vingt-quatre ans et sept
 mois, manœuvr, demeurant à Coupray, canton de Lagny,
 où il est né le dix-neuf février mil huit cent cinquante,
 majeur, fils légitime de Louis-Joseph Legrand, âgé de
 cinquante-sept ans, manœuvrier, et de Cécile Dupin,
 âgée de quarante-deux ans, sans profession, domiciliés en-
 semble audit Coupray, ici présents et consentants au mariage
 projeté, d'une part;
 Et Eugénie-Rosalie Lucas, âgée de vingt-quatre ans
 et six mois, sans profession, domiciliée chez sa mère à
 Villbardou, née à Haguenau, ancien département du
 Bas-Rhin, le dix-sept mars mil huit cent cinquante,
 majeure, fille naturelle de Lucas Charles-Frédéric, décédé
 à Thionville (Moselle) le quinze janvier mil huit cent
 cinquante-deux, ainsi qu'il résulte d'un extrait de décès
 délivré par le maire de la ville de Caen (Calvados), et
 légalisé par le Président du Tribunal civil du même lieu,
 et de Geoffroy Sophie-Marie-Madeleine, âgée de cinquante
 et un ans, sans profession, demeurant à Villbardou, ici
 présente et consentante, d'autre part.

J. de

La naissance du futur époux nous est constatée par un extrait délivré par le maire de Coupray et légalisé par le Président du Tribunal civil de Meaux, et celle de la future épouse par un extrait délivré par la mairie de La Chapelle et légalisé par le juge de paix du même canton. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en notre mairie qu'à celle de Coupray, les dimanches vingt-sept septembre et quatre octobre derniers, ainsi qu'il résulte de la vérification du registre de notre commune et d'un certificat délivré par le maire de Coupray le douze octobre mil huit cent soixante-quatorze, et légalisé sur notre interpellation, les futurs époux, ainsi que les personnes présentes autorisant le mariage, nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la requête des parties, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, lesquelles paraphées par les procureurs et nous demeurons annexés au présent acte, ainsi que du chapitre six du code civil relatif au mariage, nous avons demandé aux futurs s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la loi que Legrand Joseph Achille et Eugénie Rosalie Lucas, sont unis par le mariage. De quoi nous avons aussitôt dressé acte en présence de Louis



g^{er} for
Lucy
Lairant Laheque, âgé de soixante-onze ans, rentier, de Charles André Dupin, âgé de quarante-cinq ans, manoeuvre, tous deux témoins majeurs demeurant à Coupray, le premier cousin issu de germain et le second oncle maternel de l'époux et de Jean Laflourcade, âgé de cinquante-deux ans, mécanicien de Jean Nicolas Vailler, âgé de cinquante-deux ans, garde-champêtre, tous deux témoins majeurs demeurant à Trilbardou, le premier beau-père par alliance et le second ami de l'épouse, et après qu'il a été donné lecture de l'acte aux parties et aux témoins, ils l'ont immédiatement signé avec nous, à l'exception du père et de la mère de l'époux qui nous ont déclaré ne savoir écrire ni signer. *Legrand Joseph Achille*
Eugénie Rosalie Lucas
Legrand Joseph Achille
Lucy
Vailler
Dupin

76-19
L'AN mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-huit novembre à neuf heures du matin; devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus les sieurs Proffit Frédéric, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, et Boucher Armand, âgé de quarante-quatre ans, commis de culture, tous deux témoins majeurs demeurant en cette commune, lesquels nous ont présenté sans vie un enfant du sexe masculin, déclarant que les père et mère de cet enfant sont Proffit Frédéric, premier comparant et le docteur Demeray,

âge de vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée à Trilbardou avec son mari, et que c'est hier, vingt novembre, à onze heures du soir, que l'enfant est sorti du sein de sa mère. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

H. Piffry Bouvenot
N. de Signy

N^o 20.

Naissance
de
Josephine Hortense
Pettenent

6 N^{os}

Décédée à
Meaux Seine et
Marne le vingt
quatre avril mil
neuf cent cinquante
six - Trilbardou
le Sept mai mil
neuf cent cinquante
six
de Meaux

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le sept décembre, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, est comparu le sieur Alexandre Pettenent, âgé de quarante-six ans, manoeuvrier, demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile hier, six décembre, à huit heures du soir, de son légitime mariage avec Genevieve Isabelle Debeausvais, âgée de quarante ans, manoeuvrière, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Josephine Hortense. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Vincent Boutrou, âgé de quarante-huit ans, entrepreneur, et de Alfred Debeausvais, âgé de trente-neuf ans, jardinier, tous deux témoins majeurs demeurant à Trilbardou; les quels ont ainsi que le déclarant signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Boutrou Debeausvais
Pettenent
N. de Signy

N^o 21.

Viés de
Marie Prudence
Vasse

18 N^{os}

104 fol
189

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le vendredi dix-huit décembre, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Brachard François-Clément, âgé de soixante-sept ans, serrurier, et Octavie Ernest, âgé de trente-deux ans et demi, manoeuvrier, tous deux témoins majeurs, demeurant en cette commune; le premier gendre et le second petit gendre de la défunte ci-dessus nommée; les quels nous ont déclaré que l'hier Prudence Vasse, âgée de quatre-vingts ans et huit mois, sans profession, demeurant à Trilbardou, où elle est née le trente mars mil sept cent quatre-vingt-quatorze, fille de Joseph Vasse et de Marie Coline Courtois, tous deux décédés à Trilbardou, et veuve de défunt Jean Constant Biarne, est décédée en cette commune, ce jour huit, dix-huit décembre, à huit heures et demie du matin, en son domicile. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

Biarne
N. de Signy Brachard

N^o 22

Naissance
de
Julie Berault
29 N^{os}

L'An mil huit cent soixante-quatorze, le mardi, vingt-neuf décembre, à dix heures du matin, devant nous, Adolphe de Siquières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Trilbardou, canton de Claye, Seine-et-Marne,

est comparu le sieur Bérault Victor, âgé de trente-sept ans, charlier, demeurant en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile, ce jourd'hui vingt-neuf décembre, à deux heures du matin, de son légitime mariage avec Julie Brachard, âgée de trente-trois ans, sans profession, domiciliée avec son mari, et auquel enfant il nous a déclaré donner le prénom de Julie. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Louis Réaume, âgé de trente-neuf ans, chauffeur, et de Lion Créchonitz, âgé de trente-deux ans, batelier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Brillardon; lesquels ont signé, avec le déclarant et nous, le présent acte après lecture faite. *Noté de dignes*

Noté de dignes
 vicaires Bérault Créchonitz

N. 23
 Dées de
 Adèle Victoressine
 Ferté
 29 ans
 L'An mil huit cent soixante-quatorze, le mercredi, trente décembre, à onze heures du matin, devant nous, Adolphe de Lignières, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Brillardon, canton de Claye, Seine-et-Marne, sont comparus Bellot Jean-Baptiste, âgé de soixante-deux ans, rentier, et Boy Honoré, âgé de cinquante ans, manouvrier, tous deux témoins majeurs, demeurant à Brillardon; le premier aïeul maternel de la défunte ci-après nommée, et le second ami du premier; lesquels nous ont déclaré que ledite Victoressine Ferté, âgée de quinze jours, née à Paris, rue Neuve des Capucines, (premier arrondissement), le

seize décembre mil huit cent soixante-quatorze, fille de Jules Ferté, âgé de trente-sept ans, bouclier et de Demie Madeleine Bellot, âgée de vingt-six ans, sans profession, demeurant à Paris, est décédée ce jourd'hui, trente décembre, à huit heures du matin, au domicile de Boy Honoré, premier comparant. Après nous être assuré du décès, nous avons aussitôt dressé le présent acte lequel témoins ont signé avec nous, après lecture faite. *Noté de dignes* Boy Honoré

Noté de dignes
 Bellot

Ces et arrêté le présent Registre destiné à constater les Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit cent soixante-quatorze, et sur lequel il y a eu lieu d'inscrire dix naissances, deux mariages et onze décès, par nous, soussigné, Maire de la commune de Brillardon, ce jourd'hui, trente-une décembre mil huit cent soixante-quatorze.

Noté de dignes
 de Lignières

Table alphabétique
 des actes contenus au présent registre.

Naissances

| N ^o de l'acte | N ^o de la registre | Noms et prénoms | Dates | |
|--------------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------------|----------------------|
| | | | des actes | des naissances |
| 1 | 6 | Aubry Désiré | 1 ^{er} avril | 31 mars |
| 2 | 22 | Bérault Julie | 29 th Dec | 29 th Dec |

Suite des naissances.

| N ^o Lettre | N ^o de registre | Noms et prénoms | Dates | |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------------|------------|----------------|
| | | | des actes | des naissances |
| 3 | 20 | Bettenent Josephine Albertine | 7 juil | 6 juil |
| 4 | 4 | Foy Clement Adrien | 6 mars | 5 mars |
| 5 | 3 | Foy Marie Josephine | 27 février | 26 février |
| 6 | 16 | Gauvelot Clement Albert | 9 août | 9 août |
| 7 | 13 | Michon Gustave Emile | 16 juillet | 9 juillet |
| 8 | 8 | Puisieux Leon | 2 avril | 2 avril |
| 9 | 2 | Puisieux Sidonie Berthe | 17 février | 16 février |
| 10 | 10 | Ricchi Paul Joseph | 26 mai | 26 mai |

Mariages:

| | | | | |
|---|----|--|------------|--|
| 1 | 1 | Entre Cochois Olivier Leon et Claire Simon Rivost | 20 janvier | |
| 2 | 18 | Entre Legrand Joseph Achille et Eugénie Rosalie Lucas | 17 juil | |

Décès :

| | | | | |
|----|----|-------------------------------------|------------|------------|
| 1 | 15 | Debaupris Pauline Honorine | 2 juillet | 21 juillet |
| 2 | 14 | Dubois Charles Hippolyte | 17 juillet | 14 juillet |
| 3 | 9 | Dubois Emile Victor | 20 mai | 19 mai |
| 4 | 12 | Dubois Charles Armand | 8 juillet | 7 juillet |
| 5 | 23 | Ferté Adèle Victorine | 30 juil | 30 juil |
| 6 | 7 | Fourcin Achille Emile | 1 avril | 1 avril |
| 7 | 7 | Fourcin Honorine Louise | 1 juil | 1 juil |
| 8 | 11 | Marin Jean Baptiste Tony | 11 juin | 11 juin |
| 9 | 5 | Olivier Gaston Noël | 11 mars | 11 mars |
| 10 | 19 | Enfant de Troffet Frédéric présente | | |
| | | sans vie | 27 juil | 20 juil |
| 11 | 31 | Vasse Thérèse Prudence | 18 juil | 18 juil |

19/1/1907

Récapitulation

| | |
|--------------|------------------|
| Naissances | 10 |
| Mariages | 2 |
| Décès | 11 |
| Total | 23 actes. |

Certifié sincère et véritable par nous, soussigné, Maire
de la commune de Trilbardou, ce jourd'hui, trois janvier
mil huit cent dix-sept, quinze.

Le Maire:
A. de Signères

Mairie de Trilbardou